



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE BESANÇON
TRIBUNAL D'INSTANCE DE VESOUL
14, Place du 11ème Chasseurs
B.P. 387
70014 VESOUL CEDEX
Tél : 03.84.68.68.20

VESOUL, le 5 Avril 2017

Madame le Juge Directeur
du TI de VESOUL

A

PRÉFECTURE
DE Haute-Saône

OBJET : Elections du Président de la République et législatives 2017.
Permanences assurées au Tribunal d'Instance de VESOUL.

Dans la perspective des élections 2017 citées en objet, j'ai l'honneur de vous informer des dates de **permanences du TRIBUNAL D'INSTANCE de VESOUL** concernant les contestations des inscriptions sur les listes électorales, qui auront lieu :

- Pour l'élection du Président de la République :

- * premier tour : **dimanche 23 avril 2017 de 8 h 00 à 18 h 00**
- * second tour : **dimanche 7 mai 2017 de 8 h 00 à 18 h 00**

- Pour les élections législatives :

- * premier tour : **dimanche 11 juin 2017 de 8 h 00 jusqu'à la fermeture des bureaux de vote.**
- * second tour : **dimanche 18 juin 2017 de 8 h 00 jusqu'à la fermeture des bureaux de vote.**

Des **permanences** se tiennent également au tribunal d'instance pour y **recevoir les procurations de vote** suivant le tableau joint, en **ANNEXE**, ainsi que pendant la durée d'ouverture habituelle du greffe au public.

Je vous remercie de bien vouloir en donner communication aux mairies.

Le Juge Directeur

Estelle BLUM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Estelle Blum', written in a cursive style.

Permanences pour les procurations de vote
au Tribunal d'Instance de VESOUL

ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

premier tour : 23 avril 2017

second tour : 7 mai 2017

mercredi 5 avril de 9 h à 20 h

mercredi 26 avril de 9 h à 20 h

samedi 8 avril de 9 h à 12 h

samedi 29 avril de 9 h à 12 h

mardi 11 avril de 9 h à 12 h

mardi 2 mai de 9 h à 12 h

jeudi 13 avril de 9 h à 20 h

mercredi 3 mai de 9 h à 20 h

mercredi 19 avril de 9 h à 20 h

ELECTIONS LEGISLATIVES

premier tour : 11 juin 2017

second tour : 18 juin 2017

lundi 29 mai de 9 h à 12 h

lundi 12 juin de 9 h à 20 h

mercredi 31 mai de 9 h à 20 h

mercredi 14 juin de 9 h à 20 h

samedi 3 juin de 9 h à 12 h

mardi 6 juin de 9 h à 12 h

mercredi 7 juin de 9 h à 20 h